

COMMUNIQUÉ

Les médecins généralistes commencent à vacciner dans leur cabinet contre la Covid-19!

Malgré des délais très courts et la période des vacances scolaires, 29 000 médecins généralistes (environ 53 % de médecin généraliste en exercice) se sont déjà portés volontaires pour débuter la vaccination dans les cabinets avec le vaccin AstraZeneca®.

La vaccination commence ce jeudi 25 février en ciblant les personnes de 50 à 64 ans souffrant de comorbidités* et à risque de forme grave de Covid-19.

Le Collège de la Médecine Générale (CMG) rappelle les documents qui peuvent être utiles aux médecins généralistes pour expliquer et pratiquer cette vaccination :

- La note « Pratiquer la vaccination contre la Covid-19 au sein d'un cabinet de médecine générale avec le vaccin AstraZeneca® » proposée par le CMG depuis le 11 Février.

 https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2021/02/Vacciner-avec-le-vaccin-AZ-en-MG-CMG-11-02-21.pdf
- La note relative au vaccin ChAdOx1 nCoV-19 (AZD1222) produit par AstraZeneca éditée le 18 février par le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale.

 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note du cosv 18 fevrier 2021 vaccin astra zeneca.pdf
- Le site Coronalic.fr, portail d'information du CMG dédié aux médecins généralistes pour les accompagner face à la pandémie de la Covid-19.
 www.coronaclic.fr

Paris, le 25 février 2021

Contacts presse

Pr Paul Frappé, Président du CMG /president@lecmg.fr Pr Serge Gilberg, Vice-Président du CMG /s.gilberg@lecmg.fr

- pathologies cardio-vasculaires: (hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédent d'accident vasculaire cérébral, antécédent de coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque
- diabète de types 1 et 2
- pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment : broncho pneumopathie obstructive, insuffisance respiratoire, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose
- insuffisance rénale chronique dialysée
- obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30
- cancer ou hémopathie maligne actif de moins de 3 ans
- cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins
- immunodépression congénitale ou acquise
- syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie
- pathologies neurologiques : maladies du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégie, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive.

Rappel des comorbidités qui rendent les patients de 50 à 64 ans éligibles à la vaccination avec le vaccin AstraZeneca®